

Les chantiers de récolte vont bon train dans la plupart des régions. La météo n'a finalement pas joué les troubles fêtes et une progression hebdomadaire de l'ordre de 2 à 3 % de matière sèche a été observée au sein du réseau.

Au Centre du Pays, en Campine hennuyère et en zone limoneuse, les maïs précoces semés la première quinzaine de mai sont à maturité et il est nécessaire de les récolter. En ce qui concerne les variétés tardives, toutes les parcelles ne sont pas encore à maturité. En effet, il n'est pas rare de constater des matières sèches à 29-30%. La récolte de ces parcelles plus tardives ne pourra débuter qu'à partir du 15 octobre comme annoncé dans les précédents communiqués.

Les semis de juin se situent entre 27 et 31% de MS pour les variétés précoces et entre 25 et 29% pour les variétés tardives. Pour ces dates de semis, en Campine hennuyère, les maïs précoces les plus avancés seront récoltables à partir de la fin de la semaine. Pour les variétés tardives, il faudra encore patienter à minima une dizaine de jours.

Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, en région jurassique et en région herbagère liégeoise, les variétés précoces et les variétés tardives les plus avancées sont à maturité. A nouveau, méfiez-vous des situations où les maïs sont moins avancés car elles présentent des matières sèches sous la barre des 30%.

Dans le Condroz, les récoltes ont bel et bien débuté. Les maïs les plus avancés sont à maturité mais il reste encore bon nombre de situations plus tardives qui se situent toujours sous les 30% de MS.

En Famenne, la situation est toujours fortement hétérogène : les maturités se situent en effet entre 26 et 36 % de MS! Comme annoncé, les situations les plus précoces peuvent être récoltées dès maintenant alors qu'il faudra attendre encore au moins deux semaines pour les situations plus tardives.

Les semis de juin accusent toujours de lourds retards dans ces régions du sud du pays avec des matières sèches comprises entre 19 % et 26 % de MS. Aucune récolte à l'horizon pour ces situations compliquées ...

En **Ardenne**, les variétés ultra-précoces les plus avancés atteindront le stade optimal de récolte à partir du 15 octobre (actuellement entre 25 et 31% de MS). Les variétés précoces se situent entre 22 et 29% de MS, leur récolte n'est pas à prévoir avant le 20 octobre.

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 07/10 au 11/10/2024	Du 09/10 au 15/10/2023	Du 10/10 au 16/10/2022	Du 07/10 au 11/10/2024	Du 09/10 au 15/10/2023	Du 10/10 au 16/10/2022
Zones limoneuses (Ath, Branchon, Bothey, Dalhem, Dour, Ernage, Melles, Neufvilles, Nil-Saint-Vincent, Obaix, Perwez, Waremme)	De 32 à 38 %	Réc	Réc	De 28 à 36 %	Réc	Réc
Campine hennuyère (Jurbise, Stambruges, Saint-Ghislain, Villerot)	Réc	Réc	Réc	De 28 à 37 %	Réc	Réc
Condroz (Achêne, Biesme sous Thuin, Ciney, Clavier, Clermont, Ellemelle, Engis, Fosses-la-Ville, Gerpennes, Momignies, Onhaye, Rotheux)	De 30 à 34 %	Réc	Réc	De 27 à 31 %	Réc	Réc
Famenne Ouest (Franchimont, Mesnil- Saint-Blaise, Neuville, Pesche)	De 28 à 34 %	Réc	Réc	De 26 à 31 %	Réc	Réc
Famenne Centre (Halma, Marloie, Montgauthier)	De 27 à 33 %	Réc	Réc	De 26 à 32 %	Réc	Réc
Famenne Est (Grandhan, Izier, My, Warre)	De 30 à 36 %	Réc	Réc	De 26 à 35 %	Réc	Réc
Région Herbagère Liégeoise (Aywaille, Louveigné, Soumagne, Xhoris)	De 31 à 37 %	Réc	Réc	De 31 à 35 %	Réc	Réc
Région jurassique (Autelbas, Châtillon, Saint-Vincent, Schockville)	Réc	Réc	Réc	De 26 à 35 %	Réc	Réc
	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			Variétés plutôt précoces (FAO < 230)		
Ardenne (Bonnerue, Cul-des-Sarts, Ernonheid, Semel, Villeroux)	De 24 à 31 %	De 31 à 33 %	Réc	De 22 à 29 %	De 28 à 30 %	Réc

Les avertissements sont disponibles sur le site des centres pilotes ([//centrespilotes.be/](http://centrespilotes.be/)). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.